

PROJET

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DE GOLF DU QUÉBEC (GOLF QUÉBEC)

TENUE LE MERCREDI 19 FÉVRIER 2025 À 14 HEURES
PAR VISIOCONFÉRENCE



Présences

Délégués votants des clubs membres :

1. Arundel représenté par Gilles Hamel
2. Baie-Comeau représenté par Michael Leduc
3. Base de Roc représenté par Daniel Sirois
4. Beaconsfield Golf Club représenté par Louise Patry
5. Beloeil représenté par Jean-Noël Routhier
6. Bic sur mer représenté par José Arsenault
7. Chibougamau-Chapais inc. représenté par Antoine Proulx
8. Como Golf Club représenté par Janice Duross
9. Continental représenté par Jacques Sevigny
10. Diable (Station Mont Tremblant) représenté par Scott Casey
11. Domaine Château-Bromont représenté par Martin Ducharme
12. Géant (Station Mont Tremblant) représenté par Scott Casey
13. Lac Ste-Marie représenté par Paul Rollin
14. Lorette inc. représenté par Lucie Lachance
15. Lotbinière représenté par Michel Desjardins
16. Mirage représenté par Yvan Benoit
17. Montcalm représenté par Eve Gaudet
18. Napierville représenté par Andre Chartrand
19. North Hatley représenté par Claire Beaubien
20. Ottawa Hunt and Golf Club représenté par Joshua Clarke
21. Parcours du Cerf représenté par Susan Rake
22. Revermont représenté par Roch Paradis
23. Rideau View Golf Club représenté par Viren Joshi
24. Rivermead représenté par Sarah-Andrea Landry
25. Rosemère Fontainebleau représenté par Jean-Pierre Beaulieu
26. Royal Montréal représenté par Diane Drury
27. Royal Ottawa représenté par Serge Lafontaine
28. Sainte-Marie représenté par François Langevin
29. Tadoussac représenté par Paul Choquette
30. Valcourt représenté par Patrice Desmarais
31. Vallée du Richelieu représenté par Michel Dell'Aniello
32. Versant représenté par Nadia Di Menna

Invités non votants :

- Gisèle Carpentier, Marie-Pier Poulin-Breton, François Gagnon, Jean-Guy Gourdeau, Éric Lallier, Sylvain Gaudet (conseil d'administration de Golf Québec);
- Allan Smith, Annabelle Chouinard, Charlie Beaulieu, Claude Langlois, Daniel Legault, Denis Ladouceur, Eric Duguay, François Larrivée, Henriette Turbide, Jacques Brière, Louis-Bernard Bonneau, Marc Belanger, Marc-André Ménard, Marcel Paul Raymond,

PROJET

Marci Perreault, Mario Ouimet, Martin Hébert, Michel Dugal, Nancy Layton, Paul Cote, Philippe Duranceau, Raymonde Michaud, Richard Leduc, Richard Roberge, Robert Massé, Stéphane Cartier, Sylvie Lajeunesse, Thomas Ducharme;

- Adam Daifallah, Laurence Applebaum, Maxime Desjardins, Mark Selvadurai (Golf Canada); Eric Couture, David Tremblay (PGA du Québec);
- Diane Bruneau, Émeraude Beaupré-Ayotte, Émilie Bérubé, Guylaine Sirois, Maëlis Dieuzède-Cophire, Martin Joly, Michèle Raymond, Nancy Ross, Patrice Clément, Samuel Chainey, Sandrine Bigras (Golf Québec).

Mot de bienvenue

Le directeur général souhaite la bienvenue à tous et explique le déroulement de la réunion par visioconférence.

Il souhaite souligner la présence des représentants de Golf Canada, messieurs Adam Daifallah, qui deviendra président de l'organisme national en mars 2025, et le chef de la direction, Laurence Applebaum. Ce dernier adresse quelques mots à l'assemblée.

Le directeur général souligne également la présence des anciens présidentes et présidents de Golf Québec, Diane Drury du Royal Montréal (2009) Louise Patry de Beaconsfield (2022-2023), Marcel Paul Raymond du Blainvillier (2014-2016), Charlie Beaulieu du Balmoral (2007-2011) et Claude Langlois de la région de Québec (1981-1982).

Ouverture de la réunion

Avant d'ouvrir la réunion, le président demande d'observer un moment de silence à la mémoire de ceux qui sont décédés depuis la dernière assemblée générale annuelle.

Patrick Rhéaume

Un grand ami de l'industrie du golf, Patrick a été emporté beaucoup trop tôt par la maladie de Lou Guerig. Enseignant et entraîneur pendant plus de 22 ans, il aura permis à de très nombreuses personnes de découvrir le plaisir de jouer au golf et à d'autres d'exceller en compétition. Il aura occupé le poste de directeur régional de Golf Canada pour le Québec pendant les trois dernières années de sa carrière. En son honneur et pour poursuivre son héritage, le Fonds Patrick Rhéaume a été mis en place et permet de soutenir chaque année des athlètes dont l'engagement envers leur sport atteint un niveau remarquable.

Sylvie Gagnon

Bénévole de l'année 2024 dans les Cantons de l'Est, Madame Gagnon nous a quittés subitement au mois d'août dernier après avoir dévoué 21 ans au développement du golf féminin.

John Limeburner

Tout au long de sa vie, Monsieur Limeburner s'est consacré à servir ses communautés, incluant l'Association de golf du Québec, dont il a été le président en 1997, et l'Association royale de golf du Canada, mieux connue aujourd'hui sous le nom de Golf Canada.

PROJET

James Grant

Me Grant a rendu d'immenses services au golf, tant dans sa province où il a été président de l'Association de golf du Québec en 1992 qu'au national. Il était un grand collaborateur de la Fondation Golf Canada, aidant celle-ci dans ses efforts de collecte de fonds en appui au golf canadien.

Confirmation de la conformité de l'Avis de convocation par la secrétaire

La secrétaire confirme que, conformément à nos règlements généraux, l'Avis de convocation de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de golf du Québec a été envoyé par courriel à tous les clubs membres, le 5 février 2025, donc quatorze (14) jours avant l'AGA. Il a aussi été publié sur le site Internet avec toute la documentation pertinente.

Vérification du quorum par la secrétaire (règlement 2.9.1)

L'article 2.9.1 de nos règlements généraux stipule que, pour former le quorum requis à la tenue d'une assemblée générale annuelle, il faut la présence de quinze (15) délégués de clubs membres.

La secrétaire confirme qu'avec la présence de trente-deux (32) délégués représentant les clubs membres, les règlements sont respectés et l'assemblée est dûment constituée.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé par courriel à tous les clubs membres le 5 février 2025. Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 24 février 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu en hybride, c'est-à-dire en personne et virtuellement, le 24 février 2024, a été envoyé par courriel à tous les clubs membres le 5 février 2025. Le président demande si nous pouvons passer à l'adoption du procès-verbal tel qu'il a été soumis et sans en faire la lecture intégrale.

Sur proposition dûment faite et appuyée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Présentation et ratification des amendements aux règlements généraux

Des changements sont proposés au *Règlement 3 – Conseil d'administration* ainsi qu'au *Règlement 7 – Processus d'élection*. Ces changements ont été présentés aux membres dans la documentation transmise le 5 février 2025 et la secrétaire en fait le survol :

Règlement 3 – Conseil d'administration

Élection des membres et répartition des sièges au conseil d'administration

Articles touchés 3.1.1 – 3.1.2 – 3.1.3

Présentement, seulement six (6) administratrices et administrateurs sur dix (10) sont élus par l'assemblée des membres. Les quatre (4) autres personnes sont désignées par des associations. Comme requis par le Code de gouvernance, tous les membres du conseil

PROJET

d'administration doivent être élus par l'assemblée des membres. Les articles 3.1.1. et 3.1.2 sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, la possibilité d'être nommé au conseil d'administration est ouverte à nos membres individuels non affiliés (les golfeuses et les golfeurs publics) avec un maximum de deux (2) sièges, comme établi à l'article 3.1.3.

Les articles 3.3.2 – 3.6.1 – 3.7.1 – 3.8.2 – 7.1.3 – 7.4.1 ont été ajustés pour fin de concordance.

Notion d'indépendance

Article touché 3.1.4

Le Code de gouvernance suggère d'étendre les critères a et b aux associations régionales. Il suggère aussi d'ajouter à la définition de l'indépendance une notion reliée au conflit d'intérêts de manière répétitive ou continue, ce que l'on retrouve au point e.

Règlement 7 – Processus d'élection

Finalement, le conseil d'administration a mis à jour le processus d'élection.

Composition du comité de mise en nomination

Article touché 7.1.1

En se basant sur les modèles de gouvernance communs aux fédérations sportives et par souci d'efficacité administrative, il est recommandé que ce comité soit nommé par le conseil d'administration. Pour en conserver le caractère indépendant, il est spécifié qu'aucun de ses membres ne peut faire partie du conseil d'administration. Aussi, la composition du comité est précisée quant aux personnes qui y siégeront.

Processus du comité de mise en nomination

Article touché 7.1.4

L'article 7.1.4 est ajusté pour offrir aux membres du comité plus de temps pour réaliser leur mandat décrit à l'article 7.1.3.

Adoption et entérinement

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ensemble des amendements proposés aux règlements généraux a été adopté par les membres du conseil d'administration lors de la réunion du 30 janvier 2025.

Comme le comité de mise en nomination a réalisé son mandat de vérifications des candidatures en se basant sur les règlements qui étaient en vigueur en 2024 en vue des élections de 2025, il est entendu que les nouveaux règlements n'entreront en vigueur qu'à la clôture de l'assemblée générale annuelle.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les amendements apportés aux règlements généraux de Golf Québec sont ratifiés à l'unanimité.

PROJET

Présentation du Rapport annuel

Le *Rapport annuel 2024* a été envoyé par courriel à tous les clubs membres le 5 février 2025 et est disponible en ligne depuis.

En plus de présenter les nombreuses initiatives de 2024, le rapport annuel fait le point sur les principaux programmes et services offerts par Golf Québec à ses membres.

La fédération a notamment :

- Accru sa présence sur les réseaux sociaux;
- Augmenté le lectorat pour ses communications aux golfeuses et aux golfeurs rejoignant maintenant plus de 85 000 personnes;
- Participé avec la PGA du Québec, à l'organisation de la Semaine du golf féminin avec des conférences, des cliniques, des pro-am et des compétitions amateurs provinciales tout au long de la semaine;
- Dédié les retombées de son Tournoi-bénéfice et de son encan annuel, soit plus de 80 000 \$, au développement du golf junior féminin;
- Effectué un diagnostic de l'ensemble de ses programmes de développement des athlètes vers les plus hauts niveaux d'excellence; un plan d'action est actuellement en préparation;
- Continué à améliorer son soutien au fonctionnement des associations régionales de golf.

Le rapport annuel fait aussi le point sur divers programmes déjà en place pour réaliser la mission de la fédération, qui est d'accroître la participation, de développer l'excellence et de promouvoir et régir la pratique du golf au Québec.

Finalement, il fournit de l'information intéressante sur les services aux clubs et les avantages d'être membre ainsi que sur l'importance du réseau de Golf Québec pour favoriser l'avancement du golf.

Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant au 30 novembre 2024

Le rapport financier préparé par l'auditeur indépendant a été approuvé par le conseil d'administration le 5 février 2024. Une version abrégée a été publiée dans le *Rapport annuel 2024*. Le sommaire de cet exercice est présenté à l'assemblée, mais aucun vote n'est nécessaire.

Le trésorier brosse le portrait des activités du comité de finances et d'audit et présente nos états financiers de 2024. Avec un très léger déficit de 2 000 \$, nous pouvons parler d'une année financière équilibrée. Le fonds de roulement de Golf Québec et son bilan demeurent en excellente position.

Nomination des vérificateurs externes

Le trésorier informe l'assemblée que nous avons utilisé les services d'Alain Ouellette CPA inc. en 2024. Le comité de finances et d'audit considère que les services rendus par la firme demeurent efficaces, ciblés sur les besoins des fédérations sportives à but non lucratif et que ses honoraires sont concurrentiels.

PROJET

Sur proposition dûment faite et appuyée, Alain Ouellette CPA inc. est nommé à l'unanimité comme auditeur indépendant pour 2025.

Élection des administrateurs

Les informations relatives à l'élection des administratrices et des administrateurs ont été envoyées par courriel à tous les clubs membres le 5 février 2025. Le processus électoral a débuté le 7 octobre 2024 avec la publication de l'avis d'élection et les dossiers de candidatures ont été acceptés jusqu'au 7 novembre 2024.

Pour l'exercice de 2025, les membres du comité de mise en nomination étaient :

- Trois (3) membres individuels en règle dans un club membre : Louise Patry, Sonia Houde et Denis Loiselle;
- Un (1) administrateur de l'Association des clubs de golf du Québec : Mario Bouchard;
- Une (1) administratrice de la PGA du Canada - Zone Québec : Anne Rogerson.

Ils ont rencontré la présidence de Golf Québec pour mieux cerner les compétences recherchées au sein du conseil d'administration. Des expertises en finances et dans le domaine juridique étaient nécessaires à la continuité des dossiers gérés par le conseil. Le mandat du comité était aussi de préserver l'équité entre les genres, de maintenir un équilibre entre les clubs privés et publics, de rajeunir le CA et de conserver la représentativité d'au moins trois (3) régions de Golf Québec.

Les membres du comité ont étudié toutes les candidatures qui devaient provenir de golfeuses et de golfeurs individuels majeurs en règle dans un club membre. Ces dossiers comprenaient un formulaire de bénévolat dûment rempli auquel s'ajoutaient un curriculum vitae, une lettre de recommandation et une photographie.

En fonction de l'admissibilité des dossiers et des compétences recherchées, une deuxième étape a eu lieu. Celle-ci comprenait une entrevue individuelle des candidats correspondant le mieux aux profils recherchés, la soumission d'un formulaire de compétences, d'une déclaration d'intérêts ainsi qu'une vérification des antécédents judiciaires.

Les trois (3) postes en élection pour 2025 sont ceux de Michel Dell'Aniello et deux autres postes vacants. Ce sont des mandats de deux (2) ans.

Le comité a reçu vingt-quatre (24) candidatures :

- Un (1) membre individuel qui souhaite renouveler son mandat;
- Six (6) candidatures complètes et admissibles, dont quatre (4) ont fait l'objet de retrait au fil du processus;
- Sept (7) dossiers incomplets, donc inadmissibles;
- Dix (10) candidats non admissibles en raison de leur statut de membre.

Trois (3) dossiers demeurent admissibles pour pourvoir les postes en élection. Le comité de mise en nomination a soumis son rapport et ses recommandations à la secrétaire en conformité avec les règlements généraux.

PROJET

Comme Michel Dell'Aniello occupe déjà le poste de trésorier de Golf Québec, il est recommandé de renouveler son mandat d'administrateur individuel, et ce, pour une durée de deux (2) ans.

Les membres du comité recommandent également de pourvoir aux deux autres postes de membres individuels en règle dans un club membre en retenant Jean-Guy Gourdeau (CPA, CFA), membre du Royal Montréal, et Éric Lallier (avocat), membre du Country Club de Montréal, dont les candidatures répondent à la majorité des critères recherchés pour la composition du conseil d'administration.

Sur proposition dûment faite et appuyée, la recommandation du comité de mise en nomination est adoptée à l'unanimité.

Ajournement de l'Assemblée générale annuelle

Les membres du nouveau conseil d'administration s'isolent pour tenir leur première réunion et élire les dirigeants de la corporation.

Le directeur général de Golf Québec présente une vidéo récapitulative de 2024 en attendant le retour des membres du conseil d'administration.

Présentation du nouveau conseil d'administration

François Gagnon informe l'assemblée que les administratrices et les administrateurs lui ont témoigné leur confiance et l'ont réélu à la présidence de Golf Québec pour 2025.

Il présente les membres du conseil d'administration pour 2025 et ceux qui ont été nommés dirigeants de la corporation :

- PRÉSIDENT : François Gagnon, membre en règle d'un club membre (Parcours du Cerf);
- VICE-PRÉSIDENTE : Gisèle Carpentier, membre en règle d'un club membre (Le Mirage);
- SECRÉTAIRE : Ève Gaudet, désignée par l'ACGQ (Montcalm);
- TRÉSORIER - Michel Dell'Aniello, membre en règle d'un club membre (Vallée du Richelieu);
- ADMINISTRATRICE : Marie-Pier Poulin-Breton, membre en règle d'un club membre (La Tempête);
- ADMINISTRATEUR : Jean-Guy Gourdeau, membre en règle d'un club membre (Royal Montréal);
- ADMINISTRATEUR : Éric Lallier, membre en règle d'un club membre (Country Club de Montréal);
- ADMINISTRATEUR : Serge Lafontaine, désigné par le conseil des associations régionales (Royal Ottawa);
- ADMINISTRATRICE : Nadia Di Menna, désignée par l'ANPTG – Section du Québec (Le Versant);
- ADMINISTRATEUR : Sylvain Gaudet, désigné par la PGA du Canada – Zone Québec (Montcalm).

PROJET

Présentation des administratrices sortantes

Le président remercie les administrateurs sortants de leur généreuse contribution des dernières années au sein du conseil d'administration. Il s'agit de David Tremblay, Olivier Daneau et Paul Schofield.

Présentations spéciales

Temple de la renommée du golf du Québec

Diane Dunlop-Hébert et André Maltais ont été intronisés au Temple de la renommée en 2024 dans la catégorie des bâtisseurs.

Bénévole de l'année

Jim Davidson a été nommé Bénévole de l'année 2024 en raison du travail de développement exceptionnel qu'il a accompli auprès des juniors de la région de la Vallée de l'Outaouais et comme arbitre.

Prix Pierre-Nadon

Le comité de sélection composé de journalistes sportifs a honoré Michael Richards en lui octroyant le prix Pierre-Nadon de 2024. Il a contribué au rayonnement international de Montréal en y ramenant la Coupe des Présidents. Le futur président de Golf Canada, Adam Daifallah, souligne cet exploit, car la Coupe des Présidents n'est retournée que deux fois dans une même ville depuis sa création.

Golfeurs de l'année 2024

Les golfeurs de l'année 2024 sont tous premiers à leur ordre de mérite respectif :

- Chez nos jeunes moustiques de 9-10 ans, Amy Ma et Rafael Dagenais sont à l'honneur.
- Chez les pee-wee de 11-12 ans, ce sont Florence Ho et Owen Copp.
- Chez les bantams de 13-14 ans, ce sont Kate Guo et Zack Bourgeois.
- Chez nos juniors de 15 à 18 ans, ce sont Charlotte Boudreau et Antoine Jasmin.
- Nos golfeurs de l'année chez les amateurs, sont Mackenzie Cloutier et Alexandre Mercier.
- Pour nos séniors, les honneurs sont remportés par Marie-Thérèse Torti et Luc Guilbault, pour qui il s'agit d'un 4^e titre consécutif.

Les Québécois au sein d'Équipe Canada 2025

En décembre dernier, Golf Canada a dévoilé les noms des athlètes qui forment Équipe Canada pour 2025. Nous sommes fiers d'y retrouver deux représentants de Golf Québec : Antoine Jasmin du Blainvillier et Isaiah Ibit de Camelot.

Dans la formation nationale des professionnels, nous retrouvons Brigitte Thibault de Rosemère Fontainebleau ainsi que Joey Savoie et Étienne Papineau, tous deux de Pinegrove.

PROJET

Programme d'équipe du Québec

Pour mieux soutenir nos athlètes et les amener vers les plus hautes sphères de performance, nous avons maintenu notre programme avec l'équipe du Québec, formée de 25 athlètes de niveaux élite, relève et espoir. Notre personnel travaille déjà à la suite du programme pour 2025.

Évidemment, ce type de programme ne pourrait pas être mis en place sans que Golf Québec s'assure de la sécurité de toutes et de tous ses participants. C'est la raison pour laquelle nous avons un Règlement de sécurité applicable dans toutes nos compétitions et dans toutes nos activités en contexte d'entraînement.

C'est aussi la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à mettre en place, faire connaître et faire respecter la Politique sur la protection de l'intégrité dans le sport adoptée par toutes les fédérations sportives en février 2021. C'est plus qu'une simple politique. Ce sont des codes de conduites pour les administrateurs, pour les entraîneuses et les entraîneurs, pour les joueuses et les joueurs, pour les arbitres et pour les parents.

Nos entraîneur(e)s, les membres de notre personnel, ceux de notre conseil d'administration provincial et des conseils d'administration des associations régionales de golf doivent tous suivre une formation obligatoire sur cette politique et les mécanismes mis en place pour protéger nos athlètes et les appuyer si quelque chose ne tourne pas rond.

C'est aussi un service de soutien aux athlètes apporté par l'équipe de spécialistes de Sport'Aide et un officier des plaintes indépendant.

Nous tenons à remercier notre ministère de l'Éducation du Québec et la ministre du Sport, Isabelle Charest, pour le soutien qu'ils apportent aux fédérations sportives du Québec.

Autres affaires

Il n'y a pas d'autre point à discuter.

Levée de la réunion

Sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à l'unanimité à 15 h 20.

Signatures

François Gagnon, président

Ève Gaudet, secrétaire